

PREVENTION DE LA DOULEUR INDUITE PAR LES SOINS

Maryline MARIOTTI
Infirmière Anesthésiste
Réseau Enfant Do

Gestion de la douleur induite par le soin

- ◆ Prévention
- ◆ Organisation
- ◆ Explications
- ◆ Moyens médicamenteux
- ◆ Moyens non médicamenteux:
 - comportement professionnel
 - ambiance sereine
 - méthodes alternatives

Prévention de la douleur induite

Le rôle infirmier dépasse le cadre de l'administration d'antalgique.

Nous disposons de nombreux moyens pour prévenir et soigner la douleur induite par les soins et les actes diagnostics.

La prise en charge de la douleur induite comprend plusieurs démarches devant faire l'objet d'une réflexion pluridisciplinaire.

Les démarches...

- Réflexion sur l'indication du geste (répétition, pertinence, alternatives...)
- Remise en question de l'organisation du service et des habitudes de chacun (regroupement des soins, respect du sommeil...)
- Maîtrise des techniques, empathie, climat de confiance, savoir « passer la main », formation continue
- Installation du patient et du soignant
- Environnement (lumière, musique...)

Protocoles analgésiques

- ◆ PCA et Morphine
- ◆ M.E.O.P.A
- ◆ Emla®
- ◆ Saccharose
- ◆ Douleurs aux urgences
- ◆ Gestion de l'analgésie loco-régionale

05. CLUD (Comité de lutte contre la Douleur au CHU de Toulouse) - Microsoft Internet Explorer

Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse

CLUD (Comité de lutte contre la Douleur au CHU de Toulouse)

Mission et composition du Comité de Lutte contre la Douleur au CHU, organisation des groupes de travail.

- Organisation
- Missions et objectifs
- Protocoles
- Publications
- Cours
- Actes de congrès
- Actualités CLUD
- Soins Palliatifs
- Liens utiles
- Congrès douleur, soins palliatifs
- Liste des consultations douleur en Midi-Pyrénées

Conformément à l'article L.1112-4 du Code de santé publique, il appartient à chaque établissement de santé de promouvoir et de mettre en place l'organisation nécessaire pour répondre aux besoins des personnes quant à la prise en charge de leur douleur.

Le CLUD a été présenté et adopté par la CME, la CSEI et le Conseil d'administration du CHU de Toulouse au mois de mars 2003.

Cette démarche institutionnelle a pour objectifs :

- > l'amélioration de la qualité des soins
- > une stratégie cohérente
- > une démarche fédératrice et le développement du travail en réseau
- > une approche globale centrée sur les besoins de la personne malade
- > une réflexion coordonnée douleur-soins palliatifs
- > l'implication de tous

Contact : CLUD@chu-toulouse.fr
